

GHEMM

mes hôpitaux
en proximité

Journal du Groupe Hospitalier
de l'Est de la Meurthe et Moselle



Édito

Ce nouveau numéro du Journal du GHEMM illustre l'action de notre groupement dans le souci d'améliorer la satisfaction des patients et des usagers qui s'adressent à nous.

Cette recherche de la qualité de la prise en charge passe entre autre par la réalisation des démarches de certification qualité conduites par la Haute Autorité de Santé. Tous les établissements du GHEMM sont engagés dans cette dynamique.

Dans les établissements où ils sont déjà passés – à Lunéville et à Saint-Nicolas de Port - les experts visiteurs ont pu identifier des bonnes pratiques mises en œuvre par les professionnels que vous êtes aux bénéfices des patients que nous accueillons. Ils ont aussi souligné les nécessaires actions que nous devons conduire pour poursuivre l'amélioration de la qualité de cet accueil, et de sa sécurité. Cela s'est traduit par la formulation d'obligations d'amélioration qu'il convient que chacun contribue à lever. Ces recommandations doivent aussi être l'occasion d'un partage d'expérience au sein du Groupement pour permettre à nos établissements de s'inspirer mutuellement des solutions trouvées sur chaque site, par exemple dans la perspective de la prochaine visite à 3HSanté.

La Haute Autorité de Santé a également institué un compte qualité qu'il convient que chaque établissement remplisse régulièrement et qui doit servir à tracer les améliorations que nous apportons régulièrement à la sécurité et à la qualité des soins que nous dispensons.

Mais cette volonté de développer la satisfaction du public qui s'adresse à nous passe également par la réalisation de projets tels que l'aménagement d'un PASA à Saint-Nicolas de Port, ou l'acquisition d'un laser au CHL. La réalisation de ces projets ouvre l'accès à de nouvelles techniques thérapeutiques, pour le bénéfice des patients.

Elle se traduit enfin par les investissements consentis dans le souci de maintenir nos installations techniques et informatiques qui contribuent au bon fonctionnement de nos outils de travail, à l'exemple de l'acquisition de nouveaux serveurs informatiques à Gerbéviller.

En vous souhaitant une bonne lecture,

Jérôme MALFROY
Directeur par intérim

Certification



Pôle
d'Activités
et de Soins
Adaptés



Nouveaux
équipements



Chirurgie
laser
en urologie



CERTIFICATION



La Certification : on en est où ?

Trois établissements du GHEMM sont soumis à la certification V2014 : le CH de Lunéville, le CH de Saint-Nicolas de Port et le CH de 3HSanté. Le périmètre des visites est propre à chaque établissement. Il en est de même pour le calendrier et les résultats.

Voici un point d'étape de la certification de pour chaque site.



Centre Hospitalier de Lunéville :

Suite à la visite de mars 2016, l'établissement a été certifié par la HAS, avec une obligation d'amélioration en Endoscopie.

Un Compte Qualité supplémentaire a été envoyé à la HAS en mai 2017 pour répondre à l'obligation d'amélioration.



Centre Hospitalier de Saint-Nicolas de Port :

Fin 2016, la HAS avait prononcé un sursis à la Certification. Une visite de suivi a été réalisée en juillet 2016. Le rapport de cette visite nous a été communiqué en février 2017.

La HAS a décidé de lever le sursis à la décision de certification. L'établissement est certifié avec une obligation d'amélioration sur la thématique des droits du patient.

Un Compte Qualité supplémentaire est attendu par la HAS pour septembre 2017.



Centre Hospitalier 3H Santé :

L'établissement prépare la visite de certification programmée en mars 2018. Les professionnels sont mobilisés autour de groupes de travail afin d'élaborer le Compte Qualité. Il sera déposé fin septembre sur la plateforme dédiée de la HAS.

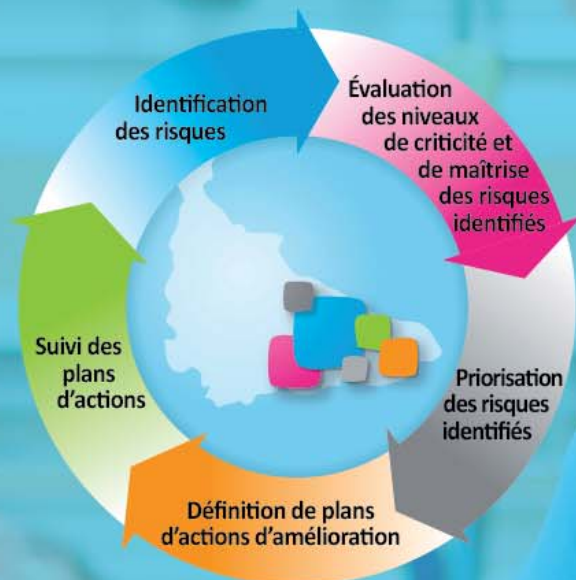
A partir de 2020, la démarche de certification sera conjointe pour les établissements membres du GHT. La HAS notifiera au CHRU de NANCY, l'établissement support du GHT, le calendrier de certification.

Le Compte Qualité

Il s'agit d'un programme d'actions d'amélioration concernant la qualité et la sécurité des soins. Il est aussi un outil de suivi du dispositif de gestion des risques pour un établissement de santé. Il traduit l'analyse des risques réalisée par l'établissement pour toutes les thématiques le concernant (ex : Parcours du patient, Management de la prise en charge médicamenteuse, Droits des patients, Identitovigilance...). Il recense les risques priorités et décrit le dispositif établi pour les maîtriser ainsi que le niveau de résultat atteint.

Chaque thématique est analysée selon 5 étapes

- 1 Identification des risques et des points sensibles
- 2 Evaluation de la criticité du risque et de son niveau de maîtrise
- 3 Priorisation des risques
- 4 Définition de plans d'actions d'amélioration (responsables, échéances)
- 5 Suivi des plans d'actions



Projet PASA : Finalisation des travaux

Dans le cadre de l'autorisation donnée par l'ARS pour améliorer la prise en charge des résidents souffrants de troubles du comportement, le Centre Hospitalier de Saint Nicolas de Port a engagé depuis février 2017 des travaux d'aménagement des locaux nécessaires pour accueillir 12 résidents provenant de l'EHPAD C, de l'EHPAD PLI (Paulette LEVERT-IDOUX) et l'EHPAD POCHON.

Ce PASA sera un lieu de vie, au sein duquel sont organisées et proposées, durant la journée (du lundi au vendredi de 9h30 à 17h00), des activités sociales et thérapeutiques aux résidents de l'EHPAD ayant des troubles du comportement modérés (agitation, déambulation, opposition, cris, manifestations délirantes...). L'ANESM préconise toutes les thérapeutiques alternatives à la prise de médicaments pour contrôler ces troubles.

Dans un budget contraint, la majorité des travaux réalisés a été prise en charge par les services techniques de l'établissement tels que les travaux d'électricité, de plomberie, de sanitaire, de chauffage, de peinture, de plâtrerie, d'aménagement intérieurs, de menuiserie... Lors de ces travaux, il a été également procédé à un embellissement des communs (hall, circulation...) de l'ensemble du rez-de-chaussée de l'EHPAD PLI. Ces travaux réalisés en régie ont permis de diminuer l'investissement d'environ 25 000 € par rapport au budget initial. La date prévisionnelle d'ouverture de la structure est programmée courant juin 2017, à réception des équipements nécessaires au fonctionnement de la structure.

Une visite de labellisation de l'ARS sera effectuée au cours du dernier trimestre 2017.

Deux aide-soignants formés, dans le cadre du plan de formation du CH, en qualité d'Assistants de Soins en Gériatrie ainsi qu'une psychologue, un ergothérapeute interviendront pour la prise en charge des 12 résidents. Ces professionnels interviendront à temps partagés en fonction du programme de soins.



novembre 2016

PASA PÔLE D'ACTIVITÉ ET DE SOINS ADAPTÉS



NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS

Nouvelle version des logiciels de paie et de facturation des séjours

L'éditeur de logiciels (Berger-Levrault), ayant pris en compte les récentes évolutions réglementaires, l'EHPAD de Gerbéviller a migré vers les logiciels e-Magnolia et BL-résident et mis en place une formation pour les utilisateurs.

Remplacement du serveur et de l'autocom

Du fait notamment de cette migration logiciel et de l'insuffisante capacité de l'ancien serveur, qui par ailleurs n'était plus sous garantie, l'EHPAD a fait l'acquisition d'un nouveau serveur plus puissant. Quant au remplacement de l'autocom, le choix s'est porté sur TL Systèmes, avec un matériel identique à celui qui équipe le CHL et 3HSANTE. L'intégralité des postes de l'EHPAD ont fait l'objet d'un renouvellement.

Affranchissement

En avril, l'EHPAD s'est également doté d'une machine à affranchir le courrier, qui facilite grandement la tâche de la secrétaire et concourt à une image plus professionnelle de nos envois



CHIRURGIE LASER EN UROLOGIE



Opération de la prostate par chirurgie laser

Le Centre Hospitalier de Lunéville vient de se doter d'un laser Green Light pour les opérations de la prostate.

La prostate est une glande située sous la vessie. Pour être évacuée, l'urine traverse la prostate, par le canal de l'urètre. L'augmentation de volume de la prostate, appelé adénome prostatique (ou hypertrophie bénigne prostatique) est une pathologie fréquente chez les hommes vieillissants. Elle a pour conséquence l'apparition progressive d'une gêne à l'évacuation de la vessie, des envies fréquentes d'uriner et d'autres complications.

Une intervention chirurgicale est indiquée lorsque le traitement médical n'est plus efficace et dans le cas de complications.

Avant la chirurgie laser, cette opération se faisait par résection électrique, on « grattait » l'adénome prostatique. Les principaux inconvénients de cette technique étaient les saignements, l'utilisation de produits toxiques, l'obligation d'arrêter le traitement en cours du patient, et une durée d'hospitalisation de 72h.

Avec la chirurgie laser, appelée vaporisation laser de la prostate, le **risque hémorragique est nettement diminué**, aucun produit toxique n'est utilisé, et les traitements peuvent être maintenus. Cela **réduit la durée d'hospitalisation** et permet d'opérer en ambulatoire (moins de 12h). Le patient choisit d'être opéré sous anesthésie générale ou rachianesthésie. Auparavant il était impossible d'opérer certains patients, notamment ceux dont les traitements ne pouvaient être interrompus, ce qui n'est plus le cas avec le laser.

Cette intervention est réalisée en passant par voie naturelle. Elle consiste à élargir le canal de l'urètre au niveau de la prostate en enlevant l'adénome qui l'entoure. Le résultat est souvent définitif et permet d'arrêter le traitement médical.

Cette technique chirurgicale, développée et maîtrisée par tous les urologues du CHL, les Drs BADESCU, HOLLARD, LEBLANC, NICOLAS et TODOSI, permet d'offrir à nos patients un **meilleur confort** et une **qualité de prise en charge optimale**.



Chirurgie laser de la prostate au CH de Lunéville

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service de Chirurgie Urologique, au **03.83.76.13.13**

Infos'Fl@sh



Inauguration des consultations avancées

Les locaux de consultations délocalisées à 3H Santé, ont été inaugurés le 7 avril dernier. La population du territoire peut désormais bénéficier de spécialités médicales au plus près de chez elle. Pour tout renseignement ou rendez-vous en gynécologie, obstétrique ou pédiatrie, contacter le 03.83.76.14.43.

Les permanences du CeGIDD ont lieu le premier jeudi de chaque mois, pour tout renseignements : 03.83.74.24.81.



Projet d'antenne HAD sur le territoire du SAULNOIS

Avec pour objectif de renforcer les coopérations ville/hôpital et d'améliorer l'accès à l'hospitalisation à domicile pour la population, le CH de LUNÉVILLE a déposé une demande d'autorisation pour l'ouverture d'une antenne HAD sur le territoire du SAULNOIS, en partenariat avec le CH de DIEUZE.

Ce projet d'ouverture d'une nouvelle antenne HAD du CH de LUNÉVILLE prévoit une implantation sur le site du CH de DIEUZE et s'accompagnera de recrutements médicaux et paramédicaux. La prise en charge paramédicale sera assurée par une équipe dédiée, recrutée localement et par la mise en place d'une collaboration avec les infirmiers libéraux.

La zone d'intervention de l'antenne HAD du SAULNOIS couvrira les besoins des habitants du secteur de DELME, CHATEAU-SALINS, VIC-SUR-SEILLE, DIEUZE et ALBESTROFF pour un besoin estimé à 15 places.

Nous espérons une réponse favorable de l'ARS à notre demande.